

Loire-Atlantique



Mairie de La Regrippière

Inter' Actions

Dimanche
1^{er}
Septembre

La rentrée du
Vignoble

**SURTEZ
CHEZ
VOUS**

LA REGRIPIÈRE

Rallye vélo
Départ entre 9h et 11h15 du stade de foot
Circuit de 18 km adapté à tous les niveaux

Spectacles familiaux
Déambulations artistiques
Restauration sur place

Inscription conseillée sur le site www.cc-sevreloire.fr



Le 1er septembre 2024

La rentrée du vignoble à vélo aura lieu à La Regrippière

www.mairie-laregrippiere.fr

Sommaire

| | |
|------------------------|----|
| Le mot du maire | 2 |
| Conseil municipal | 3 |
| Vie communale | 13 |
| Enfance et jeunesse | 22 |
| Vie associative | 27 |
| Histoire et Patrimoine | 28 |
| Sèvre et Loire News | 30 |
| Autour de chez nous | 31 |
| Le coin détente | 34 |
| Le portrait | 39 |

Nous vous informons qu'à présent pour tout dépôt d'article, un formulaire est à votre disposition auprès du service communication de la mairie :
communication@mairie-laregrippiere.fr



L'AGENDA

JUILLET

- 3 - Spectacle « Le tri-porteur »
- 4 - Conseil municipal
- 7 - Atelier cueillette - Le rire des fleurs
Élections législatives
- 13 - Atelier cueillette - Le rire des fleurs
- 24 - Atelier cueillette et visite du jardin - Le rire des fleurs
- 31 - Spectacle - La Terre Ferme

Fin juillet - Ouverture du Skate Park

AOÛT

- 6 - Atelier bijoux/déco - Le rire des fleurs
- 15 - Pèlerinage de la Fleurancellerie
- 18 - Atelier cueillette - Le rire des fleurs

SEPTEMBRE

- 1 - La rentrée du Vignoble à vélo et la rentrée culturelle
- 20, 21 - Journées du patrimoine
- 21 - Visite du jardin - Le rire des fleurs
- 27 - Les échos du Prieuré

ATTENTION

Pour « Inter'Actions » de septembre-octobre transmettez vos articles avant le 4 septembre par mail à :
communication@mairie-laregrippiere.fr

Les articles reçus après cette date ne seront pas publiés.

Mairie - 11, place de l'Eglise - 44330 LA REGRIPIERE
Tél. 02.40.33.63.14
contact@mairie-laregrippiere.fr
www.mairie-laregrippiere.fr



Pascal EVIN
Maire de La Regrippière

LE MOT DU MAIRE

Même si le printemps n'a fait que passer, l'été arrive enfin et nous allons tous pouvoir, je l'espère, en profiter. Comme chacun sait, le contexte social est tendu mais nous devons, coûte que coûte, continuer à vivre ensemble du mieux possible, en harmonie, en prenant soin de chacun. Les problèmes de voisinage se multiplient depuis quelques semaines ; chacun doit faire attention et chercher le consensus pour trouver la meilleure solution en respectant les règles et bien souvent le bon sens.

La fête de la musique, orchestrée par le Comité des fêtes, a encore été une réussite et elle a rassemblé beaucoup de monde. Le feu d'artifice tiré par Monsieur Mousset, habitant de la commune, a émerveillé tous les spectateurs.

Le recensement de la population, effectué il y a quelques semaines, nous situe aux alentours de 1649 habitants. Avec le nouveau lotissement, des jeunes couples nous ont rejoints, ce qui est important pour l'avenir de La Regrippière.

La commune continue à se structurer, notamment avec l'ouverture du bâtiment de la périscolaire et du centre de loisirs, prévue début septembre. Un nouvel espace conçu avec des matériaux bio sourcés qui apportera sans nul doute un environnement propice au confort des enfants et des animateurs.

Une partie des modulaires de l'actuelle périscolaire sera réaffectée au club de l'ARCT afin de protéger les spectateurs pour les mettre à l'abri en cas de pluie lors des matchs.

Courant juillet, le Skatepark sera installé à côté du City Stade. Ce projet, initié par le conseil municipal des enfants, permettra une activité supplémentaire aux adolescents.

L'ensemble des associations de la commune se prépare à accueillir les habitants de la communauté de communes Sèvre et Loire le dimanche 1^{er} septembre pour le vignoble à vélo. Nous attendons près de 2 000 personnes pour parcourir la boucle de 18 kilomètres et profiter des nombreuses animations qui seront à l'arrivée aux Douves, à côté du stade. De belles surprises sont annoncées et nous vous attendons nombreux pour cet événement.

Je vous souhaite un bel été et profitez de bons moments en famille ou entre amis ; le conseil municipal est à votre disposition pour échanger ...

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2024

Le dix-huit avril deux mil vingt-quatre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Regrippière, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Convocation : 10 avril 2024

Nombre de membres : en exercice : 18

Présents : 10

Votants : 14

Présents : Pascal EVIN, Roger CAILLER, Jean-Luc GAULTIER, Marie-Edith PETITEAU, Audrey BARON, Franck BOUCHEREAU, Marie-Annick HERBRETEAU, Clothilde JOLIVET, Bernard SOURISSEAU, Bérengère LAMBERT

Excusés : Michel AMOSSÉ, Michael BAUDRY, Vincent DUGUÉ, Cindy PASQUEREAU, Cédric CARETTE, Valérie CLÉRO, Cécilia FONTENEAU, Armelle DURAND,

Pouvoir : Mme CLÉRO V. a donné pouvoir à M EVIN P.

Mme DURAND A. a donné pouvoir à Mme PETITEAU M-E

M BAUDRY M. a donné pouvoir à M CAILLER R.

Mme FONTENEAU C. a donné pouvoir à Mme BARON A.

Clothilde JOLIVET est désignée secrétaire de séance.

Y assistait également : Nadège MÉNARD secrétaire.

Le conseil Municipal valide le compte rendu du 28 mars 2024, il est donc approuvé.

DÉCLARATION DE BIENS SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

Il est donné lecture d'une déclaration d'intention d'aliéner sur laquelle la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 29 mars 2024:

E 609 17 rue de Bretagne 203 m²

E 610 17 rue de Bretagne 147 m²

E 611 17 rue de Bretagne 208 m²

Appartenant aux consorts MORINIÈRE (demandé par Maître BREVET - LE PALLET) Parcelles situées en zone Ua

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RENONCE** à son droit de préemption sur ce bien.

Le Maire est chargé de transmettre cette déclaration.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N° 1

Considérant une erreur d'enregistrement comptable pour l'emprunt de l'année dernière.

Il convient de procéder aux écritures ci-après :

INVESTISSEMENT

Dépense :

- 1641 Emprunt 530 000€

Recette :

- 1641 Emprunt 530 000€

Après discussion, les élus, à l'unanimité :

- **EMETTENT un avis favorable** à cette décision modificative budgétaire et autorisent le Maire à procéder aux écritures correspondantes.

AFFAIRE FONCIERE : EXCÉDENT DE TERRAIN COMMUNAL - CHEMIN DE LA GUIGNERAIE

M Le Maire informe les élus sur la demande d'acquisition de terrain communal Chemin de la Guigneraie

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide :

- le principe de vendre aux propriétaires de la parcelle E 2335 un excédent communal correspondant à la parcelle E 2331 d'une superficie d'environ 16 m²

Dit :

- qu'une enquête de 15 jours aura lieu en Mairie, afin de recueillir l'avis de la population,
- que l'avis sera publié sur le panneau d'affichage de l'hôtel de Ville et par les moyens habituels de publication municipale.

Décide :

- de désigner un commissaire enquêteur

AFFAIRE FONCIERE : EXCÉDENT DE TERRAIN COMMUNAL – LE BORDAGE

M Le Maire informe les élus sur la demande d'acquisition de terrain communal au Bordage

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide :

- le principe de vendre aux propriétaires de la parcelle B 400 un excédent communal d'une superficie d'environ 193 m²

Dit :

- qu'une enquête de 15 jours aura lieu en Mairie, afin de recueillir l'avis de la population,
- que l'avis sera publié sur le panneau d'affichage de l'hôtel de Ville et par les moyens habituels de publication municipale.

Décide :

- de désigner un commissaire enquêteur

TARIF ET RÈGLEMENT DE LA SALLE SAINT FRANCOIS

Mme DURAND A étant excusée, le dossier est reporté à une date ultérieure.

RÉSULTAT DE CONSULTATION CHANGEMENT DE CHAUDIÈRE GAZ RESTAURANT SCOLAIRE

La commission bâtiment a décidé de lancer une consultation pour le changement de la chaudière gaz pour le restaurant scolaire.

La chaudière aura une puissance de 50kw contre 30 actuellement. Celle-ci aura une capacité suffisante pour chauffer la totalité de la cantine au cas où

Nous avons reçu deux offres, l'une de l'entreprise Patrice Mercier pour 19 488.84€ et l'autre de l'entreprise Hervé DURAND pour 16 458.80€.

Sur proposition de M CAILLER R., et après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le devis de l'entreprise Hervé DURAND
- Autorise M le Maire à signer le devis

RÉSULTAT DE CONSULTATION POUR L'INSTALLATION D'UN SKATE PARK

La commission voirie a décidé de lancer une consultation pour aménager la plateforme du skate park.

Nous avons reçu trois offres :

| Entreprise | Nombre de modules | Prix |
|-------------------|-------------------|----------|
| Camma Sport | 5 | 43 364 € |
| Newbee | 4 | 21 240 € |
| Entreprise Merlot | 5 | 27 900 € |

Les structures entre Newbee et l'entreprise Merlot ne sont pas équivalentes. Celles de Newbee sont en bois avec une surface de roulement en aluminium. Ce matériel est brûlant l'été et bruyant. Pour l'entreprise Merlot, La rampe est en composite haute densité ce qui limite le bruit et les brûlures.

Sur proposition de M SOURISSEAU et après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le devis de l'entreprise Merlot
- Autorise M le Maire à signer le devis

La pose sera réalisée avant la fin de l'été.

DIVERS**ELECTION : TOUR DE GARDE**

Les élus se sont positionnés pour le tour de garde des élections européennes.

DON M ROUSSELIÈRE

Le sujet est reporté au prochain conseil.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La commune de La Regrippière accueille celle de Mouzillon et Vallet à 11h pour la cérémonie. Les enfants du CME sont invités à déposer une fleur sur le monument aux morts et l'un d'eux montera les couleurs. Le vin d'honneur aura lieu à la salle du Prieuré.

INAUGURATION ESPACE ALAIN CLOUET

M le Maire rappelle que la dénomination de la salle polyvalente et de sport a lieu samedi 20 avril à 12h. Certaines personnes ont reçu une invitation personnelle et l'information a été diffusée sur Intramuros et la newsletter.

MODULAIRES ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Deux modulaires serviront d'abris pour le terrain de foot. M le Maire propose de céder les modulaires restants. Une annonce va être diffusée en conséquence. Les modalités de cession seront vues au prochain conseil municipal en fonction des candidats.

IDÉE CADEAUX

L'office du Vignoble de Nantes possède des livres sur les randonnées à réaliser dans le vignoble. Il propose d'en vendre à la commune. Ces livres pourraient être offerts lors des PACS, mariages ou aux nouveaux arrivants. Les élus vont réfléchir à cette proposition puisque ces randonnées sont téléchargeables également sur leur site internet.

VIGNOBLE A VÉLO

Madame Audrey BARON a évoqué la réunion qui a eu lieu le 4 avril avec les associations partenaires de cet événement. Le parcours de 19kms a été présenté et validé. Plusieurs commissions se sont créées pour la restauration, les animations etc. Actuellement, un recensement des bénévoles est en cours.

Les élus sont inscrits automatiquement pour être acteur durant cette journée.

NOM PÉRISCOLAIRE

Le conseil municipal souhaite relancer le choix des noms pour la périscolaire. Une sélection sera réalisée lors du prochain conseil.

CONSTRUCTION DE LA PÉRISCOLAIRE

M Cailler fait un point sur les travaux. La plateforme d'entrée située sous le préau va être coulée semaine 18. A partir de la 2^{ème} quinzaine de mai, le préau d'entrée sera monté. Les plafonds seront finis pour fin juin.

VOIRIE

La commission s'est réunie mardi 16 avril pour planifier les différents travaux qui seront réalisés cette année : virage de la Gandonnière, Pont de la Chauvinière, route de la Fleurancellerie, etc.

Une pelouse a été semée pour remplacer certains parterres situés le long de la rue du Vignoble.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

La première réunion du nouveau conseil municipal d'enfants a eu lieu le 10 avril en présence de l'équipe sortante. Au programme, discours de bienvenue pour les arrivants et remerciement pour les autres, puis séances photos pour tous avant quelques échanges autour d'un goûter. Lors de la prochaine réunion du 22 mai, il est prévu de discuter des projets à venir.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2024

Le seize mai deux mil vingt-quatre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Regrippière, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Convocation : 10 mai 2024

Nombre de membres : en exercice : 18

Présents : 12

Votants : 15

Présents : Pascal EVIN, Roger CAILLER, Armelle DURAND, Jean-Luc GAULTIER, Marie-Edith PETITEAU, Audrey BARON, Franck BOUCHEREAU, Cédric CARETTE, Cécilia FONTENEAU, Clothilde JOLIVET, Bernard SOURISSEAU, Bérengère LAMBERT

Excusés : Michel AMOSSÉ, Michael BAUDRY, Vincent DUGUÉ, Cindy PASQUEREAU, Valérie CLÉRO, Marie-Annick HERBRETEAU,

Pouvoir : M DUGUÉ V. a donné pouvoir à Mme BARON A.
Mme HERBRETEAU M-A a donné pouvoir à Mme DURAND A.
Mme PASQUEREAU C. a donné pouvoir à Mme LAMBERT B.

Bérengère LAMBERT est désignée secrétaire de séance.

Y assistait également : Nadège MÉNARD secrétaire.

Le conseil Municipal valide le compte rendu du 18 avril 2024, il est donc approuvé.

M le Maire a demandé à rajouter un sujet : CCSL – Approbation avenant à la convention Territoriale Globale (CTG)

DECLARATION DE BIENS SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

Il est donné lecture de déclarations d'intention d'aliéner sur lesquelles la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 16 avril 2024 :

| | | |
|--------|-------------------|--------------------|
| E 344 | 4 rue de Bretagne | 116 m ² |
| E 2586 | 4 rue de Bretagne | 22 m ² |

Appartenant à Monsieur Valentin HACAULT et Mme Flavie HACAULT (demandé par Maître LUQUIAU à SEVREMOINE) Parcelles situées en zone Ua

Déclaration reçue en mairie le 16 avril 2024 :

| | | |
|--------|-------------|--------------------|
| E 1637 | Le Bourg | 15 m ² |
| E 2634 | Le Briançon | 120 m ² |
| E 348 | Le Bourg | 11 m ² |

Appartenant à Monsieur Valentin HACAULT et Mme Flavie HACAULT (demandé par Maître LUQUIAU à SEVREMOINE) Parcelles situées en zone Ua et A

Déclaration reçue en mairie le 02/05/2024 :

| | | |
|--------|--------------------|--------------------|
| E 457 | 24 rue du Vignoble | 228 m ² |
| E 2065 | 24 rue du Vignoble | 253 m ² |

Appartenant à Monsieur et Madame COAT (demandé par Maître PENARD à VALLET) Parcelles situées en zone Ub et Av

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RENONCE** à son droit de préemption sur ces biens.

Le Maire est chargé de transmettre ces déclarations.

DÉSIGNATION DES JURÉS D'ASSISES POUR 2025

Après avoir pris connaissance des dispositions, le Conseil Municipal nomme par tirage au sort, trois personnes susceptibles de siéger en qualité de jurés aux assises de Loire-Atlantique en 2025 :

- Monsieur Sylvain FLEURANCE né le 01/05/1969 à LE LOROUX BOTTEREAU (Loire-Atlantique) domicilié 6 rue des Fontaines 44330 LA REGRIPIERE

- Madame Mathilde CUVILLIER épouse DEROMBISE née le 17/06/1989 à LE MANS (Sarthe) domiciliée 8 bis La Porchetière 44330 LA REGRIPIERE.
- Madame Annick SECHER épouse BROSSARD née le 07/05/1944 à VALLET (Loire Atlantique) domiciliée 17 bis rue de l'école 44330 LA REGRIPIERE

INDEMNITÉS DE GARDIENNAGE ÉGLISE POUR 2024

Considérant la circulaire ministérielle relative à l'indemnité de gardiennage de l'Eglise,

Et après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de fixer l'indemnité de gardiennage pour l'année 2024 à **200 €**

Cette indemnité sera versée à la Paroisse St Vincent des Vignes en une seule fois, et budgétisée à l'article 6282.

INTENTION D'ADHÉSION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION EN PRÉVOYANCE DES AGENTS TERRITORIAUX

Vu l'article 40 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment les articles L.452-11, L. 221-1 à L. 227-4 et L. 827-1 à L. 827-12 ;

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2113-6 à L.2113-8 ;

Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu la circulaire N°RDFB 1220789 C du 25 mai 2012 relative à la participation des collectivités territoriales et des établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu l'ordonnance 2021-174 du 17 février 2021 relative à la négociation et aux accords collectifs dans la fonction publique ;

Vu l'ordonnance 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique ;

Vu le décret 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement ;

Vu l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le schéma régional de coopération, mutualisation et spécialisation adopté par délibérations concordantes des cinq centres de gestion des Pays de la Loire et signé le 26 septembre 2022 ;

Après discussion, le Conseil Municipal décide de :

- **Donner mandat au Centre de gestion de Loire-Atlantique**, coordonnateur du groupement de commandes constitué des 5 Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire, pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau régional en vertu des dispositions de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale ;

- **Donner mandat au Centre de gestion de Loire-Atlantique** pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance ;

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°2

Des crédits n'ont pas été mis au compte 7391111 pour 66€. La collectivité a reçu une notification de subvention de la part de la Région pour la construction de la périscolaire pour un montant de 49 086 €.

Il convient de régulariser le budget.

FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

- 7391111 Dégrèvement de TFPNB en faveur des jeunes agriculteurs + 66 €

Recettes :

- 73111 Impôts + 66 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses :

- 2313 EC081 Travaux construction + 24 086 €

- 2188 EC081 Matériels + 25 000 €

Recettes

- 1312 Subvention régions + 49 086 €

CCSL – APPROBATION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Pour rappel, l'Etat reconnait les intercommunalités comme coordinatrices de la transition écologique et énergétique. A ce titre les groupements de communes de plus de 20 000 habitants sont dans l'obligation de mettre en œuvre un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Le PCAET vise à atténuer l'effet climatique, à développer les énergies renouvelables et à maîtriser la consommation d'énergie. Il se compose d'un diagnostic, d'une stratégie territoriale, d'un plan d'actions et d'un dispositif de suivi et d'évaluation des mesures initiées.

Le PCAET est soumis à une procédure réglementaire à respecter.

Le diagnostic territorial

Le diagnostic territorial réalisé a permis d'identifier les sujets prioritaires sur lesquels agir suivant les spécificités de la Communauté de communes Sèvre et Loire. Pour enrichir ce diagnostic, une enquête en ligne a été lancée auprès des habitants. Il a été approuvé au Conseil communautaire du 9 décembre 2020.

La stratégie

La stratégie permet de définir les priorités d'actions conformément aux enjeux relevés au stade du diagnostic.

5 axes stratégiques ont été définis et approuvés au Conseil communautaire du 7 juillet 2021.

Le plan d'actions

Le plan d'actions du PCAET est le résultat d'un travail collaboratif issu des propositions des techniciens, des élus de la commission, du Bureau communautaire, des partenaires et de la population :

- 600 réponses de l'enquête en ligne auprès du grand public de septembre à novembre 2021
- 2 ateliers élus/agriculteurs/partenaires agricoles en décembre 2021 sur les enjeux agricoles
- 2 ateliers élus/partenaires divers en mars 2022 sur l'ensemble des axes

A l'issue de ce travail, il a été proposé de rajouter un axe stratégique supplémentaire relatif à la gouvernance et redénomination des objectifs stratégiques en fonction des actions retenues.

Le plan d'actions a été présenté en Conseil communautaire le 25 janvier 2023.

En synthèse, le plan d'actions finalisé s'articule autour de 6 axes stratégiques, 22 objectifs stratégiques et 47 actions :

Axe 1 - Vivre et travailler dans des bâtiments performants, écologiques et économes.

Axe 2 - Provoquer le changement en développant des mobilités de proximité et plus durables

Axe 3 - Adapter le territoire pour atténuer les effets du changement climatique

Axe 4 - Mobiliser les acteurs économiques et les consommateurs autour de la transition écologique

Axe 5 - Devenir un territoire plus autonome en énergies renouvelables et locales

Axe 6 - Faire connaître et faire vivre le PCAET

Le projet de PCAET a été transmis pour avis fin juin 2023, aux partenaires institutionnels (Mission Régionale d'Autorité Environnementales, Préfecture, Région Pays de la Loire) et suite à leurs retours une réponse globale leur a été communiquée par la CCSL en décembre 2023.

A l'issue de cette étape de recueil des avis des partenaires institutionnels, le projet de PCAET a été soumis pour avis par concertation des habitants.

La mise en œuvre des modalités de concertation du public a été organisée en ligne du 8 janvier au 9 février 2024 et les documents suivants ont été mis à disposition du public :

- Diagnostic du PCAET
- Etude de vulnérabilité du territoire face au changement climatique
- Diagnostic agricole CLIMAGRI
- L'état initial de l'environnement
- L'évaluation environnementale stratégique
- Le plan d'action
- Le rapport final global
- Un résumé non technique
- Les avis des partenaires institutionnels
- La réponse de la CCSL aux avis des partenaires institutionnels.

Lors de cette concertation publique 19 avis ont été recueillis et sont détaillés dans le rapport de la consultation, avec les réponses apportées à ces remarques par la collectivité.

Le PCAET représente une première étape importante d'état des lieux, de construction d'une stratégie et de définition d'une trajectoire pour le territoire dans sa globalité. La CCSL s'engage d'ores et déjà à aller plus loin dans les objectifs opérationnels à mettre en œuvre et les moyens à déployer dans les politiques publiques qu'elle gère et dans ses pratiques en signant un Contrat d'Objectif Territorial de l'ADEME.

Vu la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Vu le décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au Plan Climat Air Energie Territorial.

Vu la délibération n° D-20190626-038 du Conseil communautaire du 1^{er} juillet 2019 relative au lancement du PCAET et à la définition des modalités de concertation sur le territoire de Sèvre et Loire.

Vu la délibération n° D-20201209-05 du Conseil communautaire du 9 décembre 2020 relative à l'état d'avancement du PCAET et à des demandes de subvention.

Vu la délibération n° D-20210707-05 du Conseil communautaire du 7 juillet 2021 relative à la validation de la stratégie du PCAET.

Vu la présentation du plan d'actions réalisée en séance du Conseil communautaire du 25 janvier 2023,

Vu la délibération n° D-20230510-02 du Conseil communautaire du 11 mai 2023 relatif à l'engagement de la CCSL dans un Contrat d'Objectifs Territorial avec l'ADEME.

Considérant qu'après plusieurs mois d'études, de mobilisation et de concertation, le projet de PCAET a été transmis pour avis fin juin 2023, aux partenaires institutionnels (Mission Régionale d'Autorité Environnementales, Préfecture, Région Pays de la Loire) et que suite à leurs retours une réponse globale leur a été communiquée par la CCSL en décembre 2023.

Considérant que les résultats de la concertation du PCAET font l'objet de réponses détaillées et que l'engagement de la Communauté de communes Sèvre et Loire dans la transition écologique va se poursuivre et se développer à travers la démarche volontariste du Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME.

Considérant le rapport global du PCAET Sèvre & Loire annexé à la présente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Plan Climat Air Energie Territorial et son déploiement sur la période 2024-2030
- **ACTE** la poursuite des actions engagées, la communication et l'évaluation sur celles-ci.
- **AUTORISE** M le Maire à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre du PCAET.

CONDITIONS DE CESSION DES MODULAIRES

M le Maire précise les conditions de cession des modulaires. Il est possible de vendre un bien à un prix inférieur à sa valeur réelle, lorsque la cession est justifiée par des motifs d'intérêt général et comporte des contreparties suffisantes (engagement de l'acquéreur à réaliser des équipements publics, à permettre de créer des emplois sur la commune).

Il est interdit de vendre un bien inférieur à sa valeur réelle en cas de vente à une personne poursuivant des fins d'intérêt privé.

Les personnes considérées comme poursuivant des fins d'intérêt privé sont :

- Une entreprise
- Une association

Par contre, une personne publique n'est pas considérée comme tel.

Après réflexion, les élus souhaitent rencontrer les personnes ayant sollicité la totalité des modulaires pour voir l'offre qui serait susceptible d'être actée.

ETUDE CŒUR DE BOURG – AVENANT

Suite à l'étude Cœur de bourg réalisée par le cabinet Citté Claes, un avenant doit être validé.

| | Montant | Avenant | Montant |
|--|-------------|--|--------------------|
| Marché du 4 avril 2023 | 27 850 € HT | | |
| Réunion de présentation au Conseil Municipal | | 550.00 € HT Citté Claes 400 € HT Amenatys | |
| Réunion supplémentaire | | 450 € HT Aménatys | |
| Réunion de concertation ouverte à tous | | 650 € HT Citté Claes | |
| Exposition 4 panneaux A1 à AO | | - 1 500 € HT Citté Claes | |
| Total | | | 28 400 € HT |

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après discussion, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant cité ci-dessus
- **AUTORISE** M le Maire à signer et notifier le marché

CCSL – APPROBATION AVENANT A LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) POUR LA PÉRIODE 2019 A 2023

Vu l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'action sociale des caisses d'Allocations Familiales (CAF) ;

Vu la convention d'objectifs et de gestion (Cog) arrêtée entre l'État et la Caisse nationale des Allocations Familiales (Cnaf) ;

Vu la délibération D-20191218-20 du Conseil communautaire de la Communauté de communes Sèvre et Loire, en date du 18 décembre 2019 approuvant le contrat Convention Territoriale Globale,

Vu la délibération n°DEL-2019-0079 du conseil municipal en date du 18 novembre 2019 approuvant la Convention Territoriale Globale « Grandir ensemble en Sèvre et Loire » ;

Dans le cadre d'un travail partagé entre toutes les communes et la Communauté de communes Sèvre et Loire d'une offre globale de services aux familles sur le territoire, les 11 communes et la Communauté de communes se sont engagées en 2019 avec la Caisse des Allocations Familiales (CAF) dans une démarche de Convention Territoriale Globale (CTG). Il s'agit d'un projet politique éducatif qui permet l'évolution des territoires sur les thématiques principales autour de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité.

La durée d'application de la CTG est de 4 ans. Les démarches d'évaluation de la première CTG et de diagnostic pour la seconde CTG amènent la CAF, la Communauté de communes Sèvre et Loire et les 11 communes à renouveler un travail de concertation important sur le territoire.

Sur cette période de transition, un avenant d'un an à la première CTG permet de clarifier les objectifs pour la future CTG.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Le conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant de la Convention Territoriale Globale signée pour la période 2019-2023, annexé à la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cet avenant.

DIVERS

DON M ROUSSELIÈRE

Après réflexion, le don de M Rousselière servira à compléter la plaine de jeux située à côté du terrain de foot : jeux pour enfants et aménagement autour.

Une commission est créée pour déterminer ce qui peut être installé à côté du terrain multisport et du skate Park. Elle est composée de M Jean-Luc GAULTIER, M Bernard SOURISSEAU, Mme Bérengère LAMBERT, Mme Cécilia FONTENEAU, M Cédric CARETTE.

ESPACE ALAIN CLOUET

Une plaque va être installée pour expliquer l'investissement de M Alain CLOUET sur la commune.

CALENDRIER

- ⇒ 22 mai : Conseil Municipal d'Enfants
- ⇒ 24 mai : Accueil des nouveaux arrivants - Maisons fleuries
- ⇒ 27 mai : Réunion finale cœur de bourg
- ⇒ 8 juin : Forum des associations
- ⇒ 8 juin : Fête de la musique
- ⇒ 9 juin : Elections Européennes
- ⇒ 15 juin : Fête de l'école publique
- ⇒ 15 juin : Tournoi de foot 1gars/1fille
- ⇒ 22 juin : Fête de l'école privée
- ⇒ 3 juillet : Spectacle dans le cadre du PEDT et Conseil Municipal d'Enfants
- ⇒ 4 juillet : Conseil Municipal

BASSIN ROUTE DE LA TRANCHAIS

Le bassin route de la Tranchais est réalisé et fonctionnel.

BATIMENTS

M Roger CAILLER explique que des devis sont en cours pour la réfection des murs de la cuisine du restaurant scolaire et pour la peinture intérieure d'une partie de l'école publique.

SKATE PARK

La structure sera mise en place semaine 29.

RUE DE L'OUCHE RENARD ET RUE DE LA PETITE PIECE

La voirie devrait être finalisée mi-juillet. La plantation des arbres et arbustes sera réalisée cet automne.

ECOLE CLEMENT PELLERIN

Il y a actuellement 79 élèves, les effectifs pour la rentrée 2024-2025 restent stables. Il n'y aura pas de fermeture de classe et la répartition sera maintenue à l'identique.

Cette année, l'école se trouve dans un dispositif d'évaluation. Le principe est de dégager des axes de travail pour améliorer le climat scolaire et rédiger un nouveau projet d'école.

La représentation du projet musique aura lieu le 28 juin devant les parents.

Des cours de natation auront lieu deux fois par semaines du 21 mai au 27 juin pour les élèves du CP au CM2.

Toutes les classes iront au Jardin Camifolia à Chemillé le 2 juillet où différentes animations seront proposées en fonction de l'âge des enfants.

Le projet de classe découverte prévu en mai est reporté en novembre suite à l'arrêt d'une enseignante.

La fête de l'école est prévue le samedi 15 juin avec cette année un repas en fin de journée organisé par l'APE.

L'année prochaine, la plupart des projets seront consacrés à l'embellissement de la cour ; fresque mural, végétalisation, réflexion autour des jeux de cour, réinvention du logo.

Mme Carole BERTIN est nommée directrice par intérim de l'école Clément Pellerin en remplacement de Mme Aïcha DAOUDI.

VIGNOBLE A VELO

Une réunion a eu lieu pour faire un point sur l'achat de l'alimentation et des boissons. La prochaine réunion aura lieu en juin afin de finaliser la liste des bénévoles

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DU 21 MAI

Présents : Audigane Léa, Daniel Hassini Malia, Duchêne Paul, Leleu Gabin, Loiret Esteban, Moskovitz Adèle, Riand Fustemberg Eden, Ripoche Liya, Rondeau Clara, Roy Léon David, Petiteau Marie-Edith (adjointe Enfance-Jeunesse), Lambert Bérengère (conseillère municipale), Hauray Cyril (coordinateur enfance jeunesse).

Absents excusés : Bolteau Noëlyne, Chauvat Adèle, Evin Pascal (Maire)



Ordre du jour :

- Brainstorming sur les idées du mandat
- Choix portant sur le nom du nouveau bâtiment périscolaire pour proposition à l'équipe municipale
- Présentation de la journée du 3 juillet
- Point presse avec Lionel Martini

Brainstorming sur les idées du mandat

Le groupe rêve d'une boulangerie, d'un mur d'escalade ou d'une piscine... mais soumet des idées pour équiper les parcs communaux avec d'avantage de pragmatisme :

- tables de pique-nique, balançoire, tyrolienne, toboggan, toile d'araignée ou encore table de Ping Pong permanente.
- nos amis les animaux ne sont pas en reste puisque la création de cabanes à oiseaux ou d'hôtels à insectes a été proposée.

D'un point de vue animation, le groupe propose de réfléchir sur la possibilité de faire intervenir des parents afin qu'ils présentent leur métier (notamment en classe : à voir avec les enseignantes).

L'organisation de temps forts tels qu'un vide grenier, un après-midi jeux (en bois, de plateau, vidéos etc...), projection d'un film en plein air, motive le groupe et pourrait s'envisager au printemps 2025.

Enfin, le groupe pourrait également participer au réaménagement de la partie extérieure haute du nouveau bâtiment « périscolaire », située entre la restauration scolaire et l'école Clément Pellerin.

Beaucoup de travail en perspective !

Choix portant sur le nom du nouveau bâtiment périscolaire pour proposition à l'équipe municipale

L'équipe municipale a souhaité l'avis consultatif du CME concernant le choix du nouveau bâtiment « périscolaire ».

Le groupe s'est donc positionné parmi les propositions suivantes :

Anima Mômes ; Le club des petites fripouilles ; Le jardin des lutins malins ; L'île aux enfants ; L'ilot z'enfants ; L'univers enfantin ; La cabane à rire ; La cabane ; Mille couleurs ; L'ilot ; Bulle d'air ; La cachette.

C'est L'île aux enfants qui a eu la préférence du groupe et qui sera soumis à M. le Maire ainsi qu'à ses adjoint(e)s.

Présentation de la journée du 3 juillet

Le 3 juillet sera organisée une journée spéciale et festive pour les enfants et leurs familles.

Un spectacle offert par la municipalité dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT), sera proposé par la compagnie Baltimbanques à 10h30 près de la salle du Prieuré si le temps le permet. En cas de pluie, nous nous réfugierons dans la salle polyvalente. Entrée gratuite sans inscription. Suite à ce spectacle, les familles pourront apporter leurs pique-niques pour partager un moment de convivialité. Vers 13h30, une séance de travail est prévue pour les membres du CME, et ce jusqu'à 15h30 (fin des réjouissances !).

Les membres du CME présents ce jour-là, seront sous la responsabilité de Cyril pendant les différents temps.

Point presse avec Lionel Martini

Lionel Martini (journaliste) nous a rejoint pendant la séance afin d'écrire un article dans OUEST FRANCE. Une photo de groupe devant la mairie a clôturé la séance.

Prochaine réunion mercredi 3 juillet de 13h30 à 15h30 salle du Prieuré, mais n'hésitez pas à venir dès 10h30 avec votre pique-nique afin de profiter pleinement de la journée.

LA RENTRÉE DU VIGNOBLE

Le rendez-vous incontournable de la rentrée pour les amateurs de vélo et de spectacles vivants aura lieu cette année, à La Regrippière ! Un événement à la fois sportif avec un rallye vélo pour toute la famille et une rentrée culturelle riche de spectacles vivants hétéroclites qui viendront ponctuer cette journée familiale.

Imaginez une journée où le vélo et la culture s'entremêlent dans un cadre bucolique, offrant à tous petits et grands, une journée inoubliable. Une journée à vélo pour découvrir sous un nouvel angle la beauté de nos paysages Regrippierois. En chemin, des spectacles vivants émerveilleront les yeux des petits et grands. Une aventure qui promet de laisser des souvenirs mémorables à chaque coup de pédale.



Départ en fanfare du stade de foot à La Regrippière

Rendez-vous à La Regrippière, au stade de foot entre 9h et 11h15. Inscription gratuite pour une boucle à vélo de 18 km accessible à toute la famille et ponctuée d'étapes festives et gourmandes, à la découverte des paysages naturels. Au programme de cette randonnée à vélo :

- Pauses petit-déj et apéro animées par le Village des Chaboissières à Vallet et le village des Courrères à Vallet, avec stands restauration proposés par les deux associations des villages. Animations musicales avec Folkrock Station et Les p'tites mains baladeuses.
- Pause déjeuner proposée par les associations de La Regrippière : au menu grillades - frites & rougail saucisses.
- Stand goûter avec l'association Sourires pour la vie.
- Jeu rallye avec des questions pour petits et grands le long du parcours
- Concours de déguisements

Tout l'après-midi, des animations sportives, musicales et culturelles avec la participation de CAP Sports et Nature, la Gaule Nantaise, Don du sang, multi-sports ASCR, La Solid, Clissaa, Place au Vélo.

La Rentrée culturelle de Sèvre & Loire

La rentrée du vignoble est également l'occasion de lancer la Rentrée culturelle en Sèvre & Loire. La saison culturelle 2024/2025 se dévoilera ! Musique, théâtre et spectacles seront au rendez-vous de septembre à juin.

Pour lancer cette saison culturelle, toute la journée, des compagnies théâtrales viendront rythmer et partager leur bonne humeur. Deux spectacles en déambulation avec des comédiens d'improvisation des compagnies d'Ailleurs et le Muscle.

La Compagnie Mesdemoiselles reposera également ses valises à La Regrippière après une résidence de quelques jours pour créer et expérimenter leur nouveau spectacle « Le Bonheur en boîte ». La rentrée culturelle sera l'occasion de présenter le résultat de ce travail.

Inscription en ligne recommandée. Il est préférable de s'inscrire en amont pour participer au rallye vélo sur le site www.cc-sevreloire.fr Les inscriptions seront encore possibles avant le départ de la randonnée.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Mercredi 8 mai, l'association des anciens combattants a célébré le 79^e anniversaire de la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 à La Regrippière avec les maires de Vallet et de Mouzillon.

Le conseil municipal des enfants a également participé à cet événement et de nombreuses personnes étaient présentes pour assister à la remise des gerbes au monument aux morts.

Il faut ajouter la présence de Herr Jens Felshusen, maire de la commune de Witzhave, conseiller général du district de Trittau et responsable du comité de jumelage allemand Europakomitee, présent dans le cadre du jumelage Trittau et la CCSL et qui a également déposé une gerbe.

La cérémonie s'est bien sûr conclue par le verre de l'amitié.



ACCUEIL DES HABITANTS

Vendredi 24 mai s'est tenue au sein de l'espace Alain Clouet une cérémonie qui a rassemblé les nouveaux habitants de notre commune. Accueilli par M. Le Maire et une partie du conseil municipal, ils ont reçu le traditionnel cadeau de bienvenue.



Les nouveaux votants étaient également présents pour recevoir leur première carte d'électeur.



Et enfin, le résultat du traditionnel concours des maisons fleuries a été révélé et les lauréats et lauréates récompensés par un bouquet de fleurs ainsi que par un bon d'achat.



Tous ont pu échanger autour de l'apéritif dinatoire offert par la municipalité.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 8 juin dernier, s'est tenu le forum des associations de la commune à l'espace Alain CLOUET et dans la cour des espaces enfance jeunesse.

Il a réuni dix associations de 10h à 13h :

L'ASCR, Tonic'fam, Yoga souffle et détente, Serv'volant, Le don du sang, le Kinball, les Amuscadets, Croc'loisirs, le restaurant scolaire, le Twirling club.

Le public était au rendez-vous avec de nombreux nouveaux habitants.



SPECTACLE

Dans le cadre du P.E.D.T., la municipalité propose le spectacle "Le tri-porteur" par la compagnie Baltimbanques, le mercredi 3 juillet à 10h30 au jardin de la médiathèque*.

Ouvert à tous, dès 3 ans
Sans inscription
Gratuit

Les familles sont invitées à apporter un pique-nique pour partager, ensuite, un moment de convivialité.

*En cas de pluie, le spectacle aura lieu à l'espace Alain Clouet.



LES ÉCHOS DU PRIEURÉ

La municipalité organise une nouvelle édition des échos du Prieuré, vendredi 27 septembre.

Cette année « Basic Colors » vous enchantera à l'église du Prieuré. Ce groupe de Gospel-Soul basé à Nantes et constitué d'un quartet de chanteuses vous séduira.

Ce spectacle est offert par la municipalité et est ouvert à tous.
Rendez-vous dans le prochain bulletin pour plus d'informations.



LA TERRE FERME

Mercredi 31 juillet à 19h

La Terre Ferme accueille Bretelle & Garance.

Deux voix, un accordéon, accompagnés d'un coussin, d'une sardine de camping et d'une boîte d'allumettes. Les lames d'un carillon tintent dans l'espace.

Bienvenue dans l'univers joyeux, la folie douce et la profondeur de Bretelle et Garance.

«Les chansons parlent de la terre, des soirs que rien n'arrête, des femmes et des hommes qu'on regarde, d'Antigone... Du recueillement méditatif à la transe polyphonique, ce qui se joue est ténu, puissant et intense.»

Un spectacle résolument lumineux, un voyage d'ici et maintenant, pour rencontrer le public, et lui faire du bien.

Prix libre

GAEC La Terre Ferme - 17 la Porchetière

06 52 88 20 21

laterreferme@gozmail.bzh



LES CHEMINS D'AMBRE ET THAÏS

La saison 2024 est déjà bien entamée sur les Chemins d'Ambre & Thaïs malgré la météo capricieuse du printemps.

Les miels de Colza, le crémeux tout doux et d'Acacia, le liquide doux et floral sont récoltés et mis en pots.

Découvrez également une nouveauté cette année : le miel de Luzerne, un miel crémeux et doux aux savoureuses notes florales.

Et toujours le miel Toutes Fleurs, multifloral très parfumé, le Tournesol récolté en fin d'été et le Sarrasin, notre miel corsé au caractère bien trempé !

Les beaux jours marquent aussi la récolte du Pollen que nous proposons frais en pots de 125g. Une cure avant et après l'hiver permet de booster son immunité grâce à ses teneurs concentrées en vitamines, protéines et sélénium. N'hésitez pas à le commander, dès maintenant, quantité très limitée !

Comme toujours, vous pouvez retrouver et commander l'ensemble de nos produits (miels, bonbons, pains d'épices, bougies, savons et nouveautés à venir...) sur notre site Internet ou par mail : www.lescheminsdambreetthais.com

Livraison gratuite sur la commune, profitez-en !

Nous vous souhaitons un très bel été et de bonnes vacances !

Les chemins d'Ambre et Thaïs - 1 la Petite Morinière

contact@lescheminsdambreetthais.com

06 50 86 73 49 - 06 45 37 94 57



LE RIRE DES FLEURS



Cet été, plusieurs rdv auront lieu au jardin :

- **Dimanche 7 juillet à 9h30**

Atelier cueillette au jardin, venez découvrir la ferme, les fleurs du moment puis apprenez à faire un bouquet avec lequel vous repartirez chez vous. Un moment créatif à vous offrir, à offrir, à partager entre amis, famille. Moment créatif en vue ! A partir de 12 ans.

- **Samedi 13 juillet**

Atelier cueillette au jardin, même explication mais c'est un samedi

- **Mercredi 24 juillet**

Atelier Cueillette en duo, enfant/parent. Un enfant, un adulte, vous décidez ensemble des couleurs et vous réalisez un bouquet à 4 mains.

- **Mercredi 6 août**

Atelier bijoux-déco en fleurs fraîches, réalisation d'une barrette, pince à chignon, serre-tête fleuri pour le plaisir d'être joli/e ! Enfants à partir de 7 ans.

- **Dimanche 18 août**

Atelier cueillette au jardin, venez découvrir la ferme, les fleurs du moment puis apprenez à faire un bouquet avec lequel vous repartirez chez vous. Un moment créatif à vous offrir, à offrir, à partager entre amis, famille. Moment créatif en vue ! A partir de 12 ans.



Tous ces ateliers sont sur réservation, le nombre de places est limité. Tarifs et horaires, appelez moi.

Vous voulez réserver un autre créneau horaire ? C'est possible à partir de 5 personnes!

Il y aura également la possibilité de visiter le jardin le mercredi 24 juillet à 18h30.

La visite suivante aura lieu le samedi 21 septembre lors des journées du Collectif de la fleur française.

Inscriptions bienvenues pour une meilleure organisation.

Vous pouvez également venir chercher un bouquet, une composition, des fleurs séchées tout l'été, pas de vacances pour les fleurs!

Il n'y a pas d'horaires d'ouverture mais toujours un bon moment pour un rendez-vous, n'hésitez pas à m'appeler pour convenir du meilleur moment!

Je ramasse les fleurs le matin en fonction des commandes.

Si vous souhaitez offrir ou vous offrir un abonnement de bouquets de fleurs de saison, c'est toujours possible!

Un cadeau qui a du sens et totalement adaptable au budget !

Au plaisir de retrouver lors de ces rendez-vous fleuris!

Violaine Suteau - Le Rire des fleurs

Paysanne-fleuriste

07 81 29 26 95



PRÉVENTION NOYADE

Face à l'augmentation des noyades en été, le ministère de la Santé et de la Prévention et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et paralympiques rappellent les conseils et les comportements à adopter pour se baigner sans danger et pratiquer une activité nautique en toute sécurité. Quelles recommandations pour éviter tout risque de noyade ?

Pour vous baigner en toute sécurité :

- Apprenez tous à nager ;
- Baignez-vous toujours avec vos enfants ;
- Choisissez les zones de baignade surveillées ;
- Respectez les interdictions de baignade ;
- Tenez compte de votre état de forme ;
- Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade.

Dans votre piscine :

- Baignez-vous en même temps que vos enfants ou désignez un seul adulte responsable de la surveillance ;
- Ne faites pas autre chose lorsque votre enfant se baigne ;
- Ne restez pas le regard fixé sur votre téléphone ou votre tablette ;
- Ne vous absentez pas, même quelques instants ;
- Soyez particulièrement vigilant lors des baignades dans des piscines hors-sol. Après la baignade, veillez en particulier à retirer l'échelle d'accès et à installer les dispositifs de sécurité lorsqu'ils existent (alarme, couverture...)



Les dispositifs ne remplacent pas la surveillance active et permanente des enfants par un adulte.

En mer :

- Nager dans les zones de baignade surveillées ;
- Nagez accompagné ou en signalant votre lieu de baignade ;
- Nagez avec une bouée de nage en eau libre ;
- Nagez le long du rivage.

A noter ; le numéro d'appel d'urgence européen est le 112 et le numéro d'urgence en mer est le 196.

Pour rappel, la baignade est interdite dans les rivières Sèvre et Sanguèze.

FEUX DE BROUSSAILLES

En cette période de l'année, les risques d'incendies de végétation sont importants. Afin de prévenir les départs de feux, il est important :

- D'organiser les barbecues loin de la végétation ;
- De jeter ses mégots dans un cendrier et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture ;
- De réaliser ses travaux loin de la végétation

Pour rappel, le brûlage à l'air libre des végétaux est interdit. Les déchets verts sont à acheminer en déchetterie.



BRUITS DE VOISINAGE

Avec le début des beaux jours, l'envie se fait ressentir de profiter des jardins et des extérieurs jusqu'à des heures tardives.

Pour le respect de chacun, nous vous rappelons que l'usage des tondeuses à gazon et autres appareils à moteur ou électriques (taille haies, tronçonneuse ...) est réglementé.

Les nuisances sonores peuvent aussi être liées à de la musique trop forte, à des discussions prolongées, à des aboiements intempestifs ou répétitifs.

Il est toujours dommageable de faire intervenir la police quand les problèmes peuvent être évités en prévenant au préalable son voisinage.

Ces mesures sont répertoriées dans l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage du 30 mai 2024, affiché en mairie et reposent sur le bien vivre de chacun.



ARCHIVAGE DES PAPIERS ADMINISTRATIFS

Pour vous aider à l'archivage de vos documents, voici des informations sur les délais de conservation des papiers :

| Nature des documents | Délais de conservation |
|--|---|
| Carte nationale d'identité Passeport | 15 ans pour un majeur et 10 ans pour un mineur 10 ans pour un majeur et 5 ans pour un mineur |
| Ordonnances de médicaments Ordonnances de lunettes Décomptes des remboursements de la Sécurité sociale | 1 an 3 ans 2 ans |
| Livret de famille ; Contrat de mariage ; Donations ; Testament et règlement de succession ; Jugement de divorce ou d'adoption ; Livret militaire ; Diplômes | À vie |
| Décomptes des indemnités journalières de la Sécurité sociale ou des allocations de chômage ; Contrats de travail et certificats de travail ; Bulletins de salaires | Jusqu'à la liquidation de la retraite |
| Documents relatifs à l'impôt sur le revenu Taxe d'habitation ; Taxe foncière | 3 ans 1 an (en cas de dégrèvement, exonération ou abattement) |
| Factures de déménagement Gaz, électricité, eau Téléphone et internet Achat d'un bien | 2 ans 5 ans 1 an 2 ans |
| Assurance (contrats, avis d'échéance et de quittance, sinistre matériel, courrier de résiliation) Sinistre avec dommage corporel | 2 ans 10 ans |

HORAIRES

Mairie de La Regrippière
Du lundi au samedi de 9h00 à 12h30

Agence postale de La Regrippière
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h30
Mercredi et samedi de 9h00 à 12h00

Levée du courrier :
du lundi au vendredi - 15h
le samedi - 12h



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES **Marin BOURGAULT** né le 1er juin - 10 route de la Tranchais
 Olympe JUCHS KABRAN née le 7 juin - 7 rue du Stade

MARIAGES **Jessy LAURENT & Kimbeurlie PAUVERT** - 11 mai
 30 route de la Tranchais
 Régis MOURAUD & Aude TESSIER - 1er juin
 18 rue du Stade
 Valentin CHARRIER & Laurie GOASGUEN - 8 juin
 6 bis la Gravoire

DÉCÈS **Jean ZAKIAN** - 80 ans, a été domicilié 7 rue de la Chapelle
 Thierry AUGÉ - 59 ans, a été domicilié 17 rue des Fontaines

URBANISME

♦ DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Nolwenn KUCA

15 rue de l'Ouche Renard
Installation abri de jardin

Groupe Verlaine

7 rue du Stade
Installation de panneaux photovoltaïques

Laurent PETITEAU

14 rue du Stade
Installation de panneaux photovoltaïques

Patrice BRISON

1 bis le Champ Fleury
Rénovation d'une clôture existante

Thomas SECQ

3 rue de la Chaussaire
Rénovation des toitures

♦ PERMIS DE CONSTRUIRE

Thomas TABARY

4 bis le Champ Oger
Création d'un agrandissement en ossature
bois

GAEC de Bel Air

Bel Air
Construction d'un bâtiment de stockage
photovoltaïque

Mathieu DEROMBISE

8 bis la Porchetière
Construction d'une annexe en bois

COLLECTE DES DÉCHETS

Sur notre commune les prochaines collectes des déchets auront lieu :

- ⇒ Mercredi 3 juillet
- ⇒ Mercredi 17 juillet
- ⇒ Mercredi 31 juillet
- ⇒ Mercredi 14 août
- ⇒ Mercredi 28 août
- ⇒ Mercredi 11 septembre

ECOLE CLEMENT PELLERIN



TPS PS MS

La Ligue contre le Cancer a récompensé le défi "Bien dans ses baskets"...
Pas de prix pour notre classe, mais l'important, c'était de participer !



Notre affiche

GS CP

Un dernier épisode proposé par l'association La cicadelle dans le cadre du programme de sensibilisation au développement durable Watty. Cette dernière intervention portait sur l'utilisation des appareils électriques. La problématique était de trouver comment économiser notre consommation pour minimiser notre impact sur l'environnement. François-Xavier, l'animateur nous a présenté des situations concrètes, une vidéo et des jeux de cartes. Il nous en a d'ailleurs offert un jeu chacun afin de poursuivre notre réflexion avec notre famille.



CINÉMA

Des sorties au cinéma pour toute l'école, des séances toujours de qualité proposées par le dispositif Ciné enfance, au CEP, à Vallet. Une première pour les plus jeunes parfois, réjouis de prendre le car !



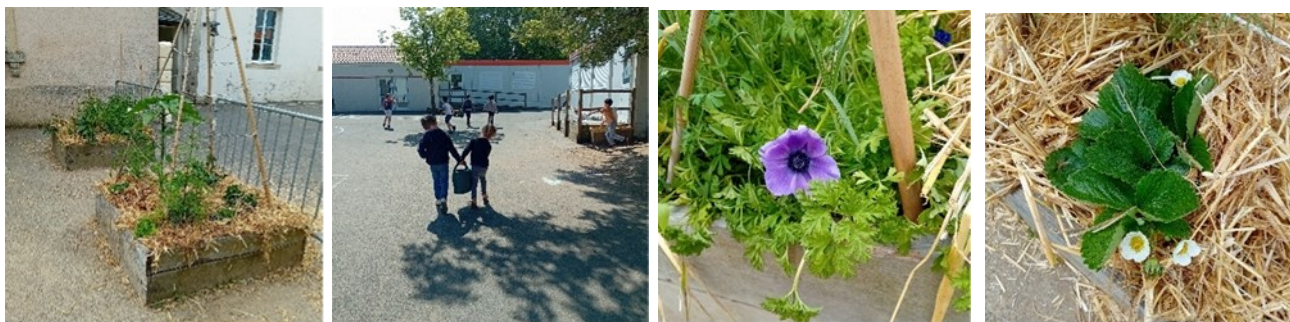
Caillou, chou, hibou pour la classe des TPS PS MS. 5 courts métrages pleins d'émotions
Léo, ou la fabuleuse histoire de Léonard de Vinci, récit poétique de Jim Capobianco et Pierre-Luc Granjon pour les GS/CP et CE1/CE2
et Contes de la nuit pour les CM1/CM2, un long métrage d'animation de Michel Ocelot.

BASKET

Les Pampres valletais propose l'animation d'ateliers de basket, grâce à l'intervention de Nysilia. Elle organise des exercices de pratique et d'entraînement aux GS/CP et aux CE1/CE2 Ces derniers participeront le 27 juin prochain à une rencontre inter-écoles qui conclura cette initiation ludique, qui a suscité des vocations sportives.



JARDINS FLORISSANTS



Les plantations réalisées à la période précédente ont germé, poussé et nous offrent aujourd'hui fleurs, fruits et légumes. La coloration des fraises est vérifiée à chaque récréation et fait le délice de nos gourmands élèves.

15 JUIN FESTIF

Une fête d'école réussie pour tous et par tous le samedi 15 juin, à la salle Alain Clouet, à l'abri de la pluie grâce à l'organisation de l'APE.

Public enthousiaste, élèves investis. Des jeux proposés par l'APE et un repas exotique, cuisiné par Olivier et Ravaka, au top.

Des sourires au rendez vous !

Un grand MERCI !



INSCRIPTIONS

L'inscription administrative se fait en mairie sur présentation :

- Du livret de famille,
- Du carnet de santé,
- D'un justificatif de domicile,
- D'un certificat de radiation de l'école d'origine , pour les enfants déjà scolarisés.

L'admission se passe à l'école, où vous pourrez visiter les locaux et poser toutes vos questions. N'hésitez pas à prendre contact avec l'école pour tous renseignements.

Ecole Clément Pellerin
2 ter, rue de l'école
44 330 LA REGRIPIÈRE
Mail : ce.0440781k@ac-nantes.fr
Téléphone : 02.40.33.61.44

Site internet : <https://ecoleprimaireclementpellerin-laregrippiere.e-primo.fr/>

ECOLE SACRE COEUR



Les ateliers multi-âges

Jeudi 23 mai, les élèves de l'école ont participé à des ateliers multi-âges.

Au programme : de la cuisine, de la peinture, des jeux de société, de la lecture et des arts visuels.

Un moment de partage toujours très apprécié !



Sortie à la maison du Lac de Grand Lieu pour les GS-CP

Une super journée à la maison du lac de Grand Lieu où Olivier et Sophie nous ont accueillis et fait vivre plein d'activités et de jeux à la découverte de la faune et la flore du lac. Ils nous ont éveillés à notre utilisation de l'eau.



Après cette magnifique journée, nous sommes rentrés en train, c'était très sympa. Une autre et différente expérience qui nous aura aussi tous marqué.

La maison du lac à Bouaye est ouverte toute l'année, alors n'hésitez pas à y aller en famille, c'est GÉNIAL !!!

Spectacles

Vendredi 14 juin, les Musicomédiens Hubert Bourel et Françoise Bonhomme nous ont présenté deux spectacles :

- Le voyage de l'oiseau de papier pour les PS-MS-GS-CP
- Allez porter la Paix pour les CE1-CE2-CM1-CM2

Les élèves de CM ont aussi enregistré des chants.



Journées sportives

Vendredi 24 mai, tous les élèves ont participé à des rencontres sportives avec les autres écoles du secteur :

- PS-MS-GS à Vallet
- CP-CE1-CE2 à la Chapelle Heulin
- CM1-CM2 au Pallet

Au programme : courses, lancers, sauts, jeux de balle et ballon, découverte du handisport...



ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS



Permanences

Sur le Vignoble Nantais, l'École des parents et des Éducateurs propose des permanences de soutien aux parents, assurées par une psychologue.

Parents, vous pouvez venir seuls ou accompagnés de l'enfant ou l'adolescent pour :

- Être écoutés, soutenus, guidés, accompagnés dans votre rôle de parents,
- Echanger sur une situation personnelle qui interroge ou pose problème (problème relationnel, familial, scolaire ou de comportement).

Vous êtes intéressés ?

Contactez le standard de la délégation Vignoble au 02 44 76 40 00 et prenez rendez-vous sur la permanence de votre choix :

- **LE LOROUX BOTTEREAU**, à l'Espace Départemental des Solidarités - 15 route de Barbechat
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
13 septembre, 25 octobre, 13 décembre

- **AIGREFEUILLE SUR MAINE**, à l'Espace Départemental des Solidarités - 4 rue Lavoisier
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
30 août, 11 octobre, 22 novembre

- **VALLET** à l'Espace Départemental des Solidarités - 48 rue d'Anjou
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
20 septembre, 8 novembre, 20 décembre

- **LA HAYE FOUASSIERE**, à la Maison de l'Enfance - 6 rue Chanoine Dubois
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
4 octobre, 15 novembre

- **CLISSON** à la Délégation du Vignoble - 2 cours des Marches de Bretagne
Le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
6 septembre, 18 octobre, 6 décembre

Une participation financière vous sera demandée en fonction de votre quotient familial CAF

Numéro vert

« **Allo, parents en crise - 0 805 382 300** », la ligne nationale d'écoute et de soutien à la parentalité du réseau des Écoles des parents et des éducateurs, s'est fortement implantée dans le champ de la téléphonie sociale au cours de ces quatre années.

L'équipe pluridisciplinaire de professionnels des EPE (psychologues, conseillers conjugaux et familiaux, médiateurs familiaux, éducateurs, ...) est joignable : Du lundi au mercredi de 10h à 13h et de 14h à 17h - Les jeudis et vendredis de 10h à 13h. Appel gratuit et confidentiel

Cette ligne s'adresse à tous les parents, quel que soit l'âge des enfants, mais aussi autres membres de la famille ainsi qu'aux professionnels.



TONIC'FAM

L'association Tonic'Fam vous propose différents types de cours (pilates, renforcement musculaire, circuit-training, zumba, step). Les cours se déroulent sur les communes de La Regrippière et de Mouzillon.

Inscription possible dès maintenant sur notre site internet, via helloasso ou en version papier.

Cours d'essai possible.

Nombre d'inscriptions aux cours de pilate limité.

Tonic'Fam
06 26 13 55 41
tonicfam@yahoo.fr
www.tonicfam.wixsite.com/monsite



ASCR

L'ASCR est une association à but non lucratif qui organise l'activité sportive sur la commune. Elle réunit 120 adhérents.

L'association propose six activités sportives et/ou culturelles:

- Futsal
- Cirque enfants
- Badminton enfants et adultes
- Multi sports
- Sport senior
- Couture

Le bureau se réunit autour d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire ainsi que de membres actifs dont les responsables de section.

Nous sommes activement à la recherche de bénévoles ainsi que des membres actifs pour des évènements ponctuels (tournoi futsal, badminton ...).

Même un peu de votre temps nous aidera.

Nous sommes une bonne équipe sympa et qui s'entraide alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

On compte sur vous !

Pour plus de renseignements vous pouvez Elodie Hardouineau au 06 86 66 86 54 ou par mail ascr44@gmail.com



LES LIEUX-DITS DE LA REGRIPIÈRE

Si pour certains administrés le nom des coins et recoins de notre commune n'a aucun secret, pour d'autres, la signification leur échappe souvent ; peut-être même ne soupçonnent-ils pas qu'ils puissent en avoir une. **Précisons d'abord, qu'un lieu-dit n'est pas forcément habité, contrairement à un hameau. Un lieu-dit peut être un champ, un carrefour ou encore un bois.**

L'étymologie des noms de lieux est souvent incertaine. On croit parfois avoir découvert l'origine du nom d'un lieu-dit, mais on pourrait être bien surpris si un témoin du passé pouvait nous en donner la véritable provenance. Un lieu-dit qui paraît avoir un rapport avec la topographie, la nature du sol ou la végétation doit souvent son appellation au nom ou au sobriquet d'un particulier ou d'une famille qui a vécu à cet endroit. En effet, souvent les fermes et hameaux prenaient le nom de leurs occupants successifs.

Quelques exemples :

Roussière (la) : appelée aussi la Roussière d'Escoublanc. Ce nom vient sûrement d'une famille Roux, qui fut à l'origine de la tenue.

Pilleterie (la) : « Landes du lieu de la Piltrie aux landes d'Escoublanc » 1725, 1743. Comme, à cette date de 1725 encore, elles appartenaient à **Julien Pillet**, on peut penser que c'est cette famille de Pillet qui a donné le nom de Pilleterie.

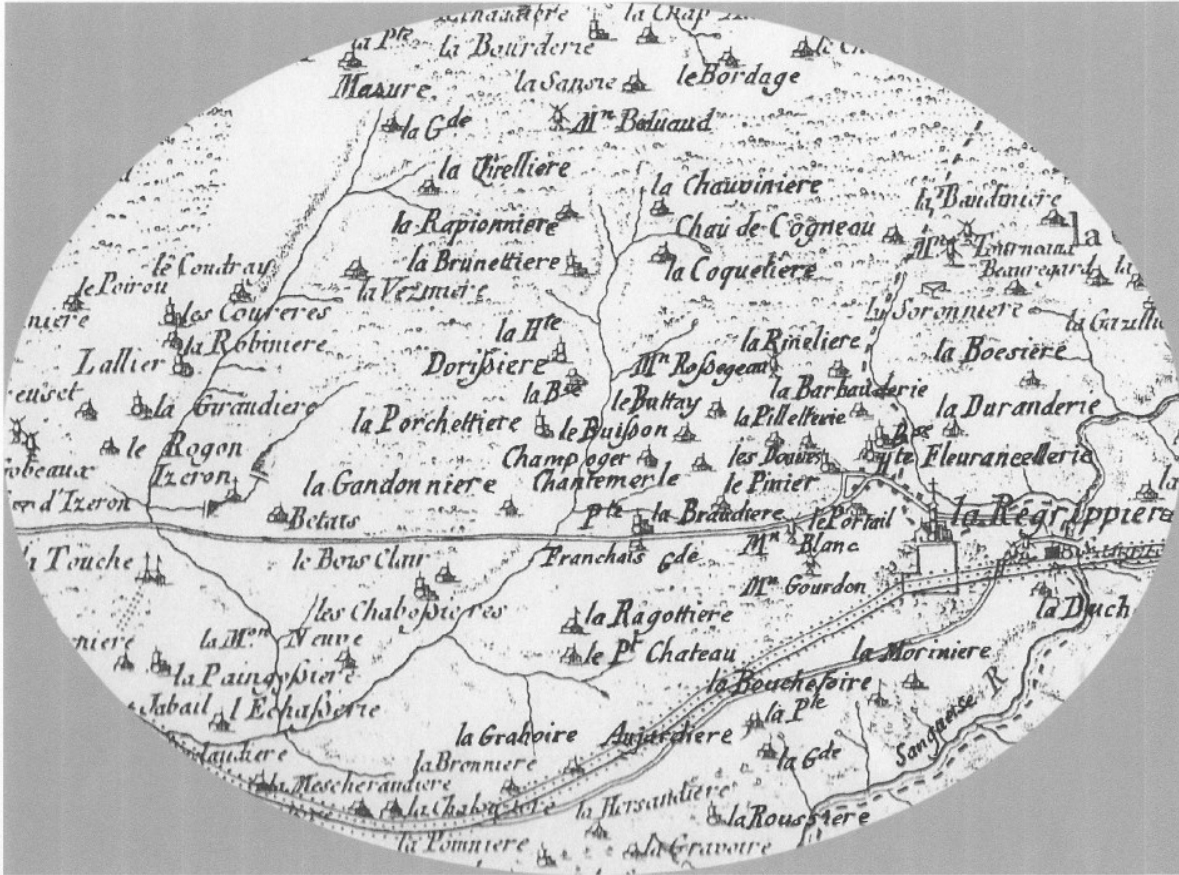
Ragotièrre (la) : « La Ragotièrre qui fut **aux Ragotiers** en 1475 ».

Champogé (le) : Le champ à Ogé, ou champ d'Oger, relevait des Montils de Bazoges.

Le Moulin Blanc, le Moulin Beduaud, le Moulin Gourdon, le Moulin Rafjeaud portent sans doute le nom d'anciens propriétaires.

Champ de Foire (le) : Appelé Bois de la Foire en 1504,1511. C'est au milieu de ce bois que primitivement, se tenait la foire de la St Luc (St Lucas) de La Regrippière. Au XVII^e siècle, le bois n'existait plus que de nom. C'était un champ de foire ordinaire "emplacement de terrain vague" où chaque année se tenait la foire de St Luc et qui se louait au prieuré, pour cette foire, quatre livres. En dehors de cette foire, il ne rapportait rien, ne servait que de chemin pour aller et venir de toute part !!

Portail (le) : Le Portail du Couvent, sur le passage de la Voie Romaine, donnant l'accès au Couvent (la rue de l'Ecole n'existait pas) .



Les villages représentés sur cette carte : Aujardière (l') Grande et Petite - Barbauderie (la) - Boesière (la) - Bordage(Le) - Bouchefoire(la) - Braudière (la) - Brunettière (la) - Buttay (le) - Champogé (le) - Chantemerle - Chau de Cogneau - Chauvinière (la) - Coquetière (la) - Doricière (la) Haute et Basse - Douves (les) - Ducherie(la) - Duranderie (la) - Fleurancellorie (la) Haute et Basse - Gandonnière (la) - Grahouère (la) - Masure (la) Grande - Morinière (la) - Moulin Beduau (le) - Moulin Blanc (le) - Moulin Gourdon (le) - Moulin Rassegeau (le) - Petit Château (le) - Pilletterie (la) - Pinier (le) - Porchetière (la) - Portail (le) - Ragottière (la) - Rapionnière (la) - Rinière (la) - Roussière (la) - Tirellière (la) - Tranchaie (la) Grande et Petite.

Les villages actuels ne figurant pas sur la carte : Alouettes (les) – Beauséjour – Bel-Air - Carrières (les) - Champ de Foire (le) - Champfleury (le) – Cormier (le) - Coteau (le) - Croix blanche (la) - Désirée (la) - Maison neuve (la) - Moque Peigné - Petite Lande (la) - Pinaudière (la) - Pointe (la) - Souchet (le) - Tilleuls (les) - Treize Vents - Vignes (les).

Quelques changements de noms :
Chau de Cogneau = Château-Godin (le) -
Duranderie (la) = Beau-site -
Moulin Rassegeau (le) = Lande (la).

Juillet-Août 2024

sèvre & loire news

la lettre d'infos mensuelle de la Communauté de communes Sèvre & Loire



SORTIR

FESTI' LOIRE
CONCERT au bord de l'eau

5 VENDREDI Juillet Dès 19h00

The Loire Valley Calypso (Pop globetrotteuse)
Joi N'Juno (DJ House Music et Afrobeat)

Site de la Pierre Percée
Divatte-sur-Loire
Restauration sur place

Partenariat avec la Guinguette de la Pierre Percée

FESTI' SÈVRE
CONCERT VENDREDI 23 août

Jeux en famille dès 17h

PORT DOMINO
Le Pallet

Oakland Duo (Folk et Country)
Vipère (Rock et Chanson)

Restauration Moules-frites
Réservation au 09.54.54.92.34

CONCERT SUR L'EAU

ENFANCE & PARENTALITÉ

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS - PARENTS

Papote & Partage

Pendant les vacances scolaires d'été
Papote & Partage sera fermé du 31/07 au 17/08 inclus

C'est quoi un LAEP ?

- un lieu d'échange dédié aux futurs parents, adultes (familles ou adultes référents), enfants de 0 à 6 ans,
- un lieu convivial offrant la possibilité aux enfants et aux parents de discuter, jouer, échanger, rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes,
- un lieu d'écoute qui permet aux parents et aux enfants de se retrouver autrement dans le respect du rythme de chacun.

Infos pratiques

Il n'y a aucune inscription préalable nécessaire, ce qui signifie que les familles peuvent venir spontanément, sans contrainte. Cette approche vise à éliminer les obstacles qui pourraient décourager certaines familles à participer. Le LAEP accueille tout le monde, sans jugement, dans un esprit de convivialité et d'entraide.

LE LOROUX-BOTTEREAU // Salle F. Praud Rue du Square // Permanence le mercredi de 9h30 à 11h30

NOUVEAUTÉ CET ÉTÉ

LE LANDREAU // École de la Sarmetille // 2 rue de l'école //

Permanence le jeudi & le vendredi de 9h30 à 11h30

VALLET // Multi accueil // La Maison des doudous // 2 rue saint

Michel // Permanence le samedi

- seuls les enfants accompagnés d'un adulte sont accueillis,
- les futurs parents sont les bienvenus,
- 2 accueillants formés à l'écoute sont présents,
- la confidentialité et la neutralité sont assurées

A DÉCOUVRIR A MOINS DE 30 KMS DE CHEZ SOI

La chaussée des Moines - Vertou

Pour les amoureux de la nature et du patrimoine, la chaussée des moines à Vertou est une destination idéale. Ce site remarquable, classé au titre des monuments historiques, offre un cadre bucolique et pittoresque, où se mêlent l'eau, la verdure et la pierre.

La chaussée des moines est une digue construite au XI^e siècle par les moines bénédictins de l'abbaye de Saint-Martin-de-Vertou, pour réguler le cours de la Sèvre nantaise et créer des moulins à eau. Elle traverse la rivière sur près de 400 mètres, formant une succession de cascades et de bassins. Sur ses rives, on peut admirer les vestiges des anciens moulins, ainsi que des maisons typiques du vignoble nantais.



La chaussée des moines est un lieu propice à la promenade et à la détente, où l'on peut profiter du calme et de la fraîcheur de la rivière, observer la faune et la flore locales, ou encore pique-niquer sur les aires aménagées. C'est aussi un point de départ pour découvrir les autres richesses de Vertou, comme le parc de la Sèvre, le domaine de la Frémoire, ou le village du Portillon.



La chaussée des moines est facilement accessible depuis Nantes, en voiture, en vélo, ou en transport en commun. Elle fait partie du circuit du Voyage à Nantes, qui propose un parcours artistique et culturel à travers la ville et son agglomération. Ne manquez pas cette occasion de visiter ce lieu unique, qui témoigne de l'histoire et du charme de Vertou.

MUSÉE DU VIGNOBLE NANTAIS

Le Musée du Vignoble Nantais propose une nouvelle exposition jusqu'au 8 septembre 2024 : « Marchands de vin, sur les traces du négoce au 20^e siècle » .

L'aboutissement d'une recherche :

Les négociants, autrefois appelés « marchands de vin » ont vécu l'âge d'or de leur activité au 20^{ème} siècle. Afin de sauvegarder la mémoire d'une époque et de lieux amenés à disparaître, un travail de recherche en partenariat avec la Région Pays de la Loire a été mené durant trois années. Cette exposition fait une synthèse des témoignages et objets collectés.

Valoriser l'histoire locale :

L'exposition tente de transmettre l'essence d'un métier complexe et de parcours personnels variés grâce au 41 témoignages recueillis. Le sujet se découvre à travers trois thématiques : l'achat et la vente du vin, les sites de négoce et leurs innovations et enfin l'art de se distinguer dans la publicité.

Une programmation spéciale :

Pour l'occasion, le nouvel Escape Game en famille « Le défi des marchands » arrive au musée cet été.

La visite du domaine du Cléray à Vallet le jeudi 11 juillet à 10h30 permettra de présenter un des plus grands exemples du négoce nantais.

Pays du Vignoble Nantais - Service patrimoine
82 rue Pierre Abélard - Le Pallet
www.musee-vignoble-nantais.eu



GROUPE PRÉVENTION SUICIDE

L'association Groupe Prévention Suicide - GPS propose une formation de repérage de la crise suicidaire à la population, le vendredi 22 novembre 2024.

Cette formation est proposée conjointement avec l'ARS et la MSA.

Cette formation est gratuite pour tous les participants.

Plus d'informations et inscription :
www.groupepreventionsuicide44.fr
02 40 46 27 52



LIBRAIRIE L'ODYSSÉE

Depuis le jeudi 23 mai, la librairie (créée en 1986) se situe dorénavant 19 place Charles de Gaulle (sur la place du marché de Vallet).

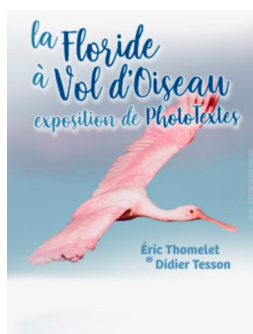


Nous avons également étendu nos horaires puisque nous ouvrons du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h, et le dimanche de 10h à 13h.

LA MAISON BLEUE

Un été de découverte à la Maison bleue, marais de Goulaine !

Du dimanche 7 juillet au dimanche 4 août « Elle et ses petits Bouts d'Îles ». Lorette Vinet est une artiste du vignoble, dessinatrice carnettiste. Elle ramène de ses pérégrinations et voyages des carnets illustrés qui invitent à la découverte et à la rêverie.



Il s'en suivra **du 11 août au 15 septembre** « La Floride à Vol d'Oiseaux » une exposition sur la vie foisonnante des marais du sud des Etats-Unis. La Maison bleue a la chance d'accueillir les clichés d'un photographe franco-américain, Éric Thomelet. Résident à Miami, il photographie depuis 30 ans les oiseaux des marais américains, une belle occasion de comparer notre faune respective. L'originalité de l'exposition tient aussi aux textes poétiques de Didier Tesson qui accompagnent les photos.

Du lundi au vendredi 14h00-17h00, le dimanche 15h30-18h30 entrée libre.

La Maison bleue 136 route du pont de l'Ouen 44115 Haute-Goulaine

Les vendredis matin 5, 12, 26 juillet, 2 et 9 août, sortie découverte « Le marais, une mosaïque de nature »

La Maison bleue vous propose un parcours découverte à pied d'un site du marais pour y observer la faune et la flore.

(8 €/ Personne, 5€ à 6-12 ans)

Vendredi 23 août soirée : « Nuit Européenne de la Chauve-souris » gratuit sur inscription

Dimanche 26 août 2024 de 11h à 17h : « **Ecouter les grands espaces naturels** »

Installé sur votre transat, venez découvrir les productions sonores de Silence podcast. Réflexions scientifiques, historiques ou philosophiques sur notre lien avec les espaces sauvages et le vivant.

Séances d'écoute au transat. Six documentaires audios seront diffusés tout au long de la journée, à chaque heure. Environ 30 minutes, gratuit. Échange libre avec les réalisateurs.

Cet été, rallye nature famille à la Maison bleue

En semaine en juillet août de 14h00 à 17h00, pour les petits et les grands, venez découvrir le marais tout en s'amusant au travers un rallye nature. Idéal en famille ! (Explications et outils fournis à l'accueil de la salle exposition de la Maison bleue) gratuit.



Inscription, renseignement pour toutes les activités :
06.43.87.28.19 - animation.lmb@hautegoulaine.fr

LES CONSEILS DE MAXIME MACÉ JARDINIER

En juillet, le jardin est à son apogée sous le soleil estival. Maintenez l'arrosage, surveillez les ravageurs (pucerons, limaces, ...) Poursuivez les soins et profitez pleinement des floraisons estivales. C'est le moment idéal pour savourer les fruits de votre travail de jardinier. Il est encore temps de planter vos choux : choux pommes, choux fleurs, choux fleurs de printemps sont encore disponibles à la jardinerie. C'est aussi le moment de planter vos salades d'hiver, cornet d'anjou, wallonne et de semer la mâche à grosse graine. Les nouveaux fraisiers sont disponibles, c'est le bon moment pour les planter. Les fraisiers adorent le sol à la fois chaud et humide de cette fin de saison.

Deux sujets qui reviennent fréquemment à la jardinerie :

- « Le jardinage est-il une bonne affaire? »

Le contexte économique de l'année est un peu rude pensez donc au jardinage. Chaque année, une grande partie du budget des ménages s'envole avec le prix des légumes. Un ménage consomme environ 83 kg de légumes par an et dépense environ 185 €. En jardinant vous économisez et gagnez en qualité c'est certain.



BIOGENTS NUMÉRO 1 DES PIÈGES ANTI-MOUSTIQUES

Près de 20 ans de recherche et développement. Les produits Biogents sont des pièges à moustiques innovants, scientifiquement prouvés et durables. Ils offrent aux possesseurs de ces pièges l'opportunité de profiter de leur extérieur sans les inconvénients inhérents aux moustiquaires.

Avec plus de 200.000 pièges vendus dans le monde, Biogents est le numéro un sur le marché pour les pièges à moustiques tigre vecteurs de la dengue, du chikungunya, du zika et de la fièvre jaune.

La performance des pièges Biogents est régulièrement prouvée par des études menées par des scientifiques dans le monde.

UNE STRATÉGIE DE PIÈGEAGE EN 2 TEMPS :

- Respect de l'environnement total :
 - Pas d'émission de polluants
 - Pas d'attraction des abeilles et des papillons

LE BG-MOSQUITAIRE CAPTURE LES MOUSTIQUES VOLANTS

LES BG-GAT CAPTURENT LES FEMELLES PONDANTES

PRÈS DE 100%* DU TERRITOIRE TOUCHÉ !

1 femelle moustique peut pondre 200 œufs qui donneront 2000 larves.

- « Je suis envahi de moustiques que peut-on y faire ? »
A la fin du mois, nous commercialiserons une nouvelle gamme de pièges que j'ai pu tester chez moi. Passez à la jardinerie pour plus de conseils.

A bientôt à la jardinerie !

Dicton du mois, « Au mois de juillet, bouche noire, gosier sec »



CONSEILS AU JARDIN

La richesse en nutriments des eaux de cuisson et leur capacité à améliorer la qualité du sol en font des alliés inattendus mais précieux pour la croissance saine de vos plantes. Nous vous donnons cinq utilisations au jardin

Eau de cuisson des légumes

Lorsque vous faites bouillir des légumes, une grande partie de leurs nutriments est libérée dans l'eau. Plutôt que de la jeter, refroidissez cette eau et utilisez-la pour arroser vos plantes. Elle est riche en vitamines et en minéraux essentiels tels que le potassium, le calcium et le magnésium.

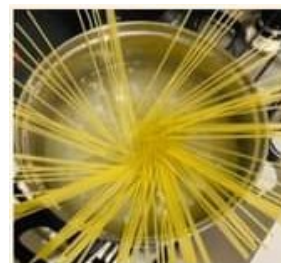


Eau de cuisson des œufs

Après avoir fait cuire des œufs, laissez l'eau refroidir. Cette eau contient du calcium provenant des coquilles d'œufs, ce qui peut renforcer la structure cellulaire des plantes et aider à prévenir des problèmes tels que la pourriture apicale des tomates.

Eau de cuisson des pâtes

Lorsque vous faites cuire des pâtes, l'amidon est libéré dans l'eau, ce qui peut en faire un ajout intéressant à votre arsenal d'engrais naturels. L'amidon peut aider à améliorer la rétention d'eau dans le sol et favoriser la croissance des bactéries bénéfiques.



Eau de cuisson des pommes de terre

Chargée d'amidon et de minéraux, elle peut agir comme un tonique pour les plantes, en particulier pour celles qui ont besoin d'un coup de pouce en matière de croissance.

Eau de cuisson du riz

Lorsque vous faites cuire du riz, l'amidon qu'il contient est libéré dans l'eau, ce qui lui confère des propriétés bénéfiques pour vos plantes.



Source : Astuces bricolage

PAIN DE POISSONS

A préparer la veille du repas.

Ingrédients :

- 6 œufs
- 250 g de poisson blanc froid cuit au court bouillon.
- 1 petite brique de sauce tomates cuisinées
- 20 cl de crème fraîche.
- sel
- poivre

Bien battre les oeufs avec la sauce tomates.

Ajouter le poisson bien émietté et la crème fraîche.

Saler, poivrer.

Verser dans un moule à cake beurré.

Faire cuire 3/4 d'heure, thermostat 7 (190-195 °C chaleur tournante)

Démouler froid.

Accompagner de crudités avec une mayonnaise.



APPEL AUX RECETTES

Vous êtes le roi, la reine en cuisine.

Vous réalisez une recette qui régale les papilles.

Vous souhaitez faire connaître vos talents culinaires.

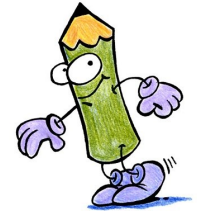


Faites part de votre plat préféré (avec une jolie photo c'est encore mieux) et nous le partagerons sur un prochain bulletin.

Service communication : 02 40 33 63 14 - communication@mairie-laregrippiere.fr

JEUX

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| A | | | | | | | | | | |
| B | | | | | | | | | | |
| C | | | | | | ■ | ■ | ■ | | |
| D | | | ■ | | | ■ | ■ | | | |
| E | | ■ | | | ■ | | | | | |
| F | | | | | | | | | ■ | |
| G | | | | | | | | | ■ | |
| H | | | | | | ■ | | ■ | | |
| I | | | | ■ | | ■ | | | | |
| J | | | | | | | | | | |



VERTICAL

- Maison, H.L.M. ou bien igloo
- Ouessant, Aix ou Oléron
Coud avec des jolis points
- On en cultive en Camargue
Personne qui lance des O.P.A. (offre public d'achat)
- Œufs cassés
- Parties d'une église ou grand navire
Ville du piémont
- Consonnes de don - Via
- Conjonction de coordination
Petite caisse pour mettre fruits ou légumes
- Celles-ci elles en font des petits !
Tout le monde y passe avec lui
- Il faut parfois les resserrer
Affluent du Danube
- Action d'afficher les prix

HORIZONTAL

- Elle ne fait pas le printemps
- Nourrissait ses enfants, ou sa chaudière !
- C'est vraiment très peu - Grand architecte américain
- Est en anglais - Consonnes de lésée
Nombre de continents
- Deuxième note de la gamme - Il a un gros ventre
- Action de descendre un arbre
- Manies dans tous les sens
- Parfumer comme l'air marin - Voyelles de ria
- Petit poème - Chaussure d'été, de plage
- Qui est digne de Néron

RÉPONSES AU JEU DU MOIS PRÉCÉDENT

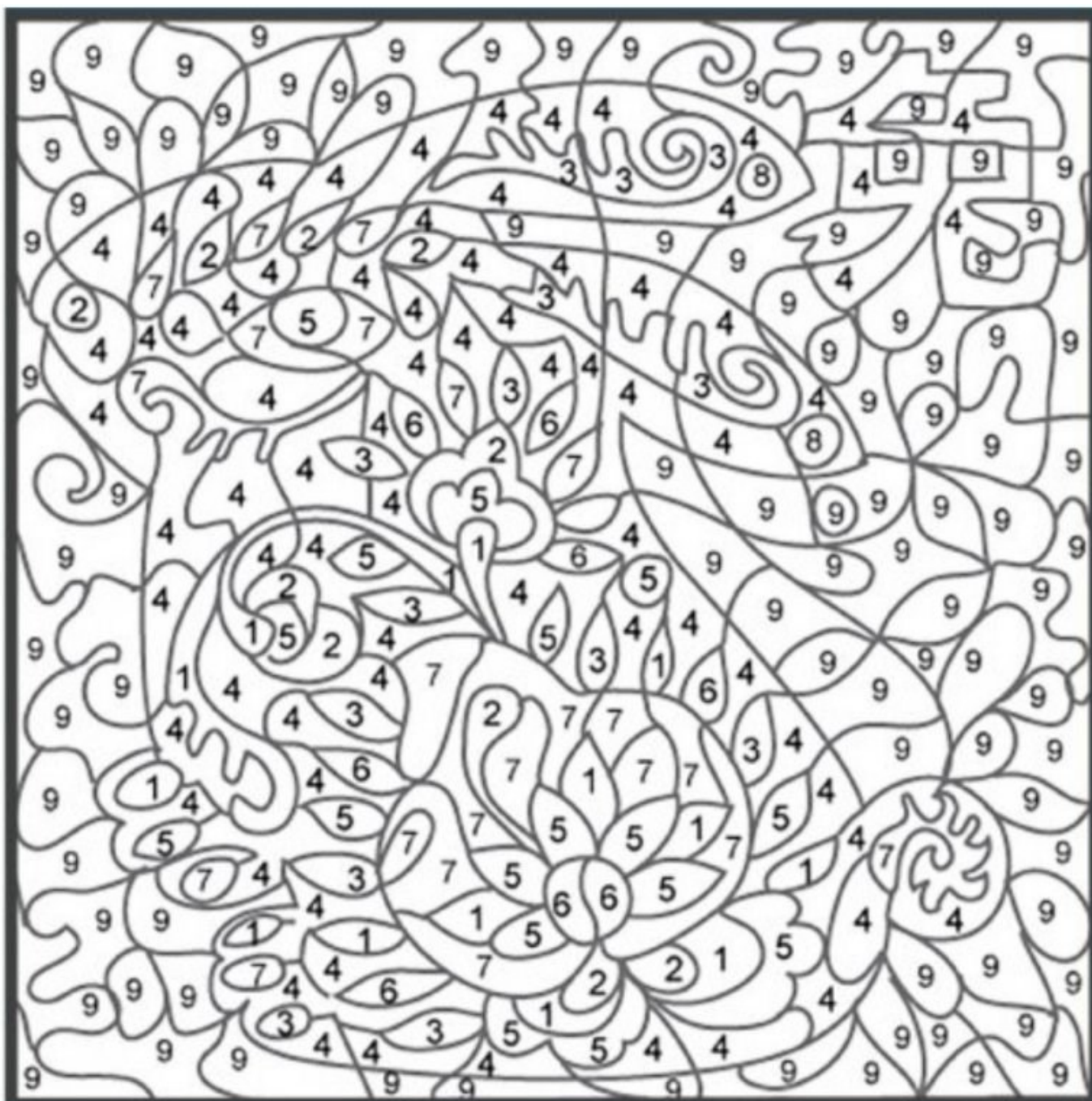
| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| A | C | H | A | M | P | I | G | N | O | N |
| B | L | A | V | A | N | D | I | E | R | E |
| C | A | N | E | ■ | ■ | O | R | S | E | C |
| D | I | D | ■ | S | O | L | O | S | ■ | E |
| E | R | I | S | ■ | C | A | ■ | ■ | N | S |
| F | E | C | O | U | R | T | E | R | A | S |
| G | M | A | L | ■ | E | R | U | C | T | A |
| H | E | P | I | S | S | E | S | ■ | I | I |
| I | N | E | V | E | ■ | E | S | S | O | R |
| J | T | E | E | S | ■ | S | E | I | N | E |



Jeu proposé par une habitante de La Regrippière.

COLORIAGE MAGIQUE

Colorie chaque zone numérotée en suivant le code couleur.



Céline GRAVOUEILLE, 34 ans,
IPA (Infirmière en Pratique Avancée)

Expliquez-nous votre parcours professionnel

Je suis infirmière Diplômée d'État depuis février 2012. J'ai travaillé plusieurs années à l'hôpital d'Ancenis.

En 2019, j'ai décidé de reprendre mes études pour devenir Infirmière en Pratique Avancée. Cette décision a dû être mûrement réfléchi notamment avec mon conjoint et ma famille. En effet, une reprise d'études de deux années avec deux enfants en bas âge à la maison (2 ans et demi et 2 mois), cela allait chambouler le rythme.



J'ai donc débuté en 2019 la formation d'IPA mention pathologies chroniques stabilisées, prévention et polyopathologies courantes en soins primaires à la Faculté de santé de Nantes. Deux années intenses entre la formation et la poursuite de mon métier d'infirmière à l'hôpital. A l'issue de la formation j'ai travaillé au centre hospitalier de Cholet où il a fallu implanter ce nouveau poste. Je recevais en consultation des patients du service de gériatrie et de rééducation et faisais quelques consultations en EHPAD.

En 2022, le médecin généraliste de Mouzillon part à la retraite. Avec cinq médecins de Vallet nous travaillons durant une année sur le projet de l'implantation du poste d'IPA au pôle santé de Mouzillon.

En octobre 2023, la consultation ouvre au sein de la commune et je commence mon activité en tant que salariée du réseau ASALÉE (Action de Santé Libérale En Équipe).

En quoi consiste le métier d'infirmier en pratique avancée

Le métier d'infirmier en pratique avancée n'est pas là pour remplacer le médecin ni le travail des infirmiers, il s'agit d'une complémentarité au niveau de l'offre de soins. L'accès direct à l'IPA n'est pas encore possible au sein du pôle santé. Les médecins, avec qui un protocole d'organisation est signé, m'orientent les patients pour un suivi, et un point est fait régulièrement sur les suivis en cours.

La formation d'IPA, m'a permise d'acquérir plus de connaissances sur l'examen clinique et sur la pharmacologie qui auparavant relevait exclusivement du rôle médical. Je ne pratique plus d'actes techniques (prise de sang, pansements, ...).

Mon rôle est de suivre les patients en alternance du médecin traitant. Je peux renouveler les ordonnances pour les traitements médicamenteux, demander des examens complémentaires (radiologies, bilans biologiques, ...) et adresser les patients à des spécialistes. Mon rôle est de libérer du temps médical et d'améliorer la qualité et l'accès aux soins. En fonction des besoins, je fais l'articulation avec les services sociaux et paramédicaux gravitant autour du patient.

Les projets

La consultation est ouverte depuis octobre 2023. Depuis janvier 2024, j'ai une patientèle de 200 personnes avec une répartition sur les communes de Mouzillon, Vallet et La Regrippière. Le but est de suivre environ 800 patients à l'avenir.

En parallèle de mon métier, j'interviens à l'IFSI de Cholet pour expliquer le métier d'IPA, donner des cours sur la dénutrition, la maladie chronique et l'accompagnement des personnes âgées. Ce métier est en voie de développement. En 2021 en France, moins de 500 IPA étaient formées, l'année dernière, 2 300 IPA sont sorties de l'école.

Nous remercions Céline pour cet échange riche et la découverte de ce nouveau métier qui est complémentaire du travail des médecins généralistes.